



Enlèvement d'enfant

Par Besoindaide

Bonjour,

Un matin, il y a une semaine alors que j'appelais ma compagne pendant que j'étais au travail, celle ci m'indiquait qu'elle avait quitté le domicile conjugal sans prévenir avec notre fils de 3 mois.

Elle est de nationalité étrangère et souhaite partir s'installer en Australie où elle dispose d'un VISA resident.

Neanmoins j'y suis opposé car je souhaite voir notre enfant grandir et contribuer à son education quotidienne.

Je dispose d'une situation stable, je n'ai jamais ete violent, j'ai une maison et un travail.

Elle m'autorise à lui rendre visite quand je le souhaite mais malgré les nombreuses discussions, elle ne souhaite pas revenir à la maison.

Je ne souhaite pas proceder à une interdiction de sortie du territoire car c'est notre enfant qui serait blacklisté jusqu'à ses 18 ans et je ne pense pas qu'il merite cela. De plus je lui ai bien fait comprendre que si elle quittait le territoire sans mon accord les consequences pourraient etre dramatiques, j'ose esperer qu'elle a compris.

De son coté elle prépare un dossier avec son avocat afin de maximiser ses chances de sortir du territoire avec notre enfant.

Je trouve cela injuste qu'elle soit partie du jour au lendemain et je me sent impuissant face à cette situation qui me mine de ne pas voir notre enfant, ni le matin en me réveillant, ni le soir en me couchant alors que je n'estime n'avoir rien fait le mal ?

Que me conseillez vous de faire ?

Elle ne souhaite rien entendre et est bien decidée à partir le plus rapidement possible.

Dois-je patienter et ne lui mettre aucune pression ?

Dois-je porter plainte et amener le plus rapidement possible le dossier devant la justice ?

Merci par avance pour vos conseils.

Un papa qui aimerait participer à la vie de son fils sereinement.

Par vivi2501

vous devez dans les plus brefs délais porter plainte dans le commissariat le plus proche de votre domicile et demander que soit lancé une alerte enlèvement